ANNEXE I RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Incurin comprimé de 1 mg

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque comprimé contient :

Substance active:

Estriol 1 mg

Excipients:

Composition qualitative en excipients et autres composants
Amylopectine
Amidon de pomme de terre
Stéarate de magnésium
Lactose

Comprimés ronds sécables.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chiens (chiennes).

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Traitement de l'incontinence urinaire hormono-dépendante due à un dysfonctionnement du sphincter vésical chez les chiennes ovariohystérectomisées.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chiennes entières car l'efficacité a été établie uniquement chez la chienne ovariohysterectomisée.

Les animaux présentant des symptômes de polyurie-polydipsie ne doivent pas être traités avec ce médicament vétérinaire.

L'utilisation de ce médicament vétérinaire est contre-indiquée pendant la gestation et la lactation et chez les chiennes âgées de moins d'un an.

3.4 Mises en garde particulières

De fortes doses d'œstrogène peuvent induire un effet promoteur tumoral au niveau des organes cibles comportant des récepteurs aux œstrogènes (glandes mammaires).

3.5 Précautions particulières d'emploi

<u>Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :</u>

En cas d'effets oestrogéniques, la dose doit être réduite.

<u>Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :</u>

Sans objet.

<u>Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :</u>

Sans objet.

3.6 Effets indésirables

Chiens (chiennes):

Très fréquent	Gonflement vulvaire ^{1,2} , Œdème mammaire ^{1,2} ;
(>1 animal / 10 animaux traités):	Attraction des mâles ^{1,2} ; Vomissements ^{1,2}
Rare	Saignements vaginaux ; Alopécie
(1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	

Observés à la dose recommandée la plus élevée de 2 mg par chien.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale uniquement.

Aucune relation existant entre la dose finale efficace et le poids corporel n'a été établie. La dose doit être déterminée individuellement pour chaque chienne.

Le programme de traitement suivant est conseillé : commencer le traitement avec 1 comprimé (1 mg d'estriol) par jour. Si le traitement est efficace, réduire la dose à un demi-comprimé par jour. Si le traitement n'est pas efficace, augmenter la dose à 2 comprimés par jour à administrer en une prise. Certaines chiennes n'ont pas besoin d'une administration quotidienne ; une administration tous les deux jours peut être envisagée une fois la dose journalière déterminée.

La dose minimale ne devrait pas être inférieure à 0,5 mg par chienne par jour. S'assurer que la dose utilisée pour obtenir l'effet thérapeutique est la plus petite possible. Ne pas administrer plus de 2 comprimés par chienne par jour. Si aucune réponse au traitement n'a été obtenue, le diagnostic devra

² Ces effets sont réversibles après réduction de la dose.

être reconsidéré afin de trouver d'autres causes à l'incontinence telles que des désordres neurologiques, cancer de la vessie, etc.

Les animaux doivent être réexaminés tous les 6 mois pendant le traitement.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

En cas de surdosage, des effets de type oestrogénique peuvent être observés. Ces effets sont réversibles après réduction de la dose.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet : QG03CA04.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

L'estriol est un œstrogène naturel à courte durée d'action. Il a un effet bénéfique sur l'incontinence urinaire chez les chiennes ovariectomisées. Lors des études de tolérance chez l'animal de destination et des essais cliniques incluant des traitements de longue durée, aucun signe d'aplasie médullaire n'a été observé. Ce point positif est probablement dû à la courte durée d'action oestrogénique de l'estriol.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, l'estriol est presque entièrement absorbé au niveau du tractus gastrointestinal. La majeure partie de l'estriol est liée à l'albumine plasmatique. L'estriol est excrété conjugué dans l'urine.

Il n'y a pas d'accumulation après administration orale répétée.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

5.3 Précautions particulières de conservation

À conserver à une température ne dépassant pas 30° C.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Plaquette en PVC transparent doublé d'une feuille d'aluminium et scellé par une couche en vinyle copolymère sur la face en contact avec les comprimés. Une plaquette contient 30 comprimés.

Taille de l'emballage : boîte de 1 plaquette.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Intervet International B.V.

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/2/00/018/001

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

Date de première autorisation : 24 Mars 2000

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

{JJ mois AAAA}

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).

ANNEXE II

AUTRES CONDITIONS ET EXIGENCES PRÉVUES POUR L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Aucune

ANNEXE III ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
BOITE EN CARTON
1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE
Incurin comprimé de 1 mg
2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES
Estriol 1 mg/comprimé
3. TAILLE DE L'EMBALLAGE
30 comprimés.
4. ESPÈCES CIBLES
Chiens (chiennes).
5. INDICATIONS
6. VOIES D'ADMINISTRATION
Voie orale uniquement.
7. TEMPS D'ATTENTE
Sans objet.
8. DATE DE PÉREMPTION
Exp. {mm/aaaa}
9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION
À conserver à une température ne dépassant pas 30° C.
10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

2.	LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »
enir	hors de la vue et de la portée des enfants.
	•
3.	NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
nterv	ret International B.V.
4.	NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

11.

Lot {numéro}

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE			
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE			
PLAQUETTE			
1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE			
Incurin			
2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES			
Estriol 1 mg/comprimé			
3. NUMÉRO DU LOT			
Lot {numéro}			
4. DATE DE PÉREMPTION			

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Incurin comprimé de 1 mg

2. Composition

Chaque comprimé contient :

Substance active:

Estriol 1 mg

Comprimés ronds sécables.

3. Espèces cibles

Chiens (chiennes).

4. Indications d'utilisation

Ce médicament vétérinaire est indiqué dans le traitement de l'incontinence urinaire hormono-dépendante due à un dysfonctionnement du sphincter vésical chez la chienne.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chiennes entières car l'efficacité a été établie uniquement chez la chienne ovariohysterectomisée.

Les animaux présentant des symptômes de polyurie-polydipsie ne doivent pas être traités avec ce médicament vétérinaire.

L'utilisation de ce médicament vétérinaire est contre-indiquée pendant la gestation et la lactation et chez les chiennes âgées de moins d'un an.

6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

De fortes doses d'œstrogène peuvent induire un effet promoteur tumoral au niveau des organes cibles comportant des récepteurs aux œstrogènes (glandes mammaires).

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

En cas d'effets oestrogéniques, la dose doit être réduite.

<u>Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux</u> :

Sans objet.

Gestation et lactation:

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

<u>Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :</u>

Aucune connue.

Surdosage:

En cas de surdosage, des effets de type oestrogénique peuvent être observés. Ces effets sont réversibles après réduction de la dose.

<u>Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi</u> : Sans objet.

Incompatibilités majeures :

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Chiens (chiennes):

Très fréquent
(>1 animal / 10 animaux traités) :
Gonflement vulvaire ^{1,2} , Œdème mammaire ^{1,2} ;
Attraction des mâles ^{1,2} ; Vomissements ^{1,2}
Rare
(1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :
Saignements vaginaux ; Alopécie

Observés à la dose recommandée la plus élevée de 2 mg par chien.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Ce médicament vétérinaire doit être administré par voie orale, une fois par jour.

Etant donné qu'il n'existe aucune relation entre la dose finale efficace et le poids corporel, la détermination d'une dose par kg de poids vif n'est pas réalisable. La dose doit être déterminée individuellement pour chaque chienne. Le programme de traitement suivant est conseillé : commencer le traitement avec 1 comprimé par jour. Si le traitement est efficace, réduire la dose à un demi-comprimé par jour. Si le traitement n'est pas efficace, augmenter la dose à 2 comprimés par jour. Certaines chiennes n'ont pas besoin d'une administration quotidienne ; une administration tous les deux jours peut être envisagée une fois la dose journalière déterminée.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Sans objet.

² Ces effets sont réversibles après réduction de la dose.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 30° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte et la plaquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

EU/2/00/018/001

Taille de l'emballage : boîte de 1 plaquette.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

{JJ mois AAAA}

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).

16. Coordonnées

<u>Titulaire</u> de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

België/Belgique/Belgien

Tél/Tel: + 32 (0)2 370 94 01

Lietuva

Tel: + 37052196111

Република България

Тел: + 359 28193749

Česká republika

Tel: + 420 233 010 242

Danmark

Tlf: +45 44 82 42 00

Deutschland

Tel: +49 (0)8945614100

Eesti

Tel: + 37052196111

Ελλάδα

 $T\eta\lambda$: + 30 210 989 7452

España

Tel: + 34 923 19 03 45

France

Tél: + 33 (0)241228383

Hrvatska

Tel: + 385 1 6611339

Ireland

Tel: + 353 (0) 1 2970220

Ícland

Sími: + 354 535 7000

Italia

Tel: + 39 02 516861

Κύπρος

 $T\eta\lambda$: + 30 210 989 7452

Latvija

Tel: + 37052196111

Luxembourg/Luxemburg

Tél/Tel: + 32 (0)2 370 94 01

Magyarország

Tel.: + 36 1 439 4597

Malta

Tel: + 39 02 516861

Nederland

Tel: + 32 (0)2 370 94 01

Norge

Tlf: +47 55 54 37 35

Österreich

Tel: +43 (1) 256 87 87

Polska

Tel.: + 48 22 18 32 200

Portugal

Tel: + 351 214 465 700

România

Tel: +40 21 311 83 11

Slovenija

Tel: + 385 1 6611339

Slovenská republika

Tel: + 420 233 010 242

Suomi/Finland

Puh/Tel: + 358 10 2310 750

Sverige

Tel: +46 (0)8 522 216 60

United Kingdom (Northern Ireland)

Tel: + 353 (0) 1 2970220